

FICHE OUTIL

# Le télétravail en heure de pointe

## # C'EST QUOI ?

C'est alterner sur une même journée, le télétravail et le travail sur son lieu de travail habituel.

## # POUR QUOI FAIRE ?

- Limiter l'engorgement dans les transports, en décalant le déplacement vers le lieu de travail à un moment de la journée où les transports sont moins sollicités.
- Éviter un déplacement supplémentaire vers le lieu de travail avant ou après une réunion professionnelle à l'extérieur du lieu de travail habituel.

## # QUELS BÉNÉFICES ?

- **Pour les salariés :** moins de stress grâce à des transports plus fluides et moins de temps perdu dans les embouteillages ;
- **Pour l'entreprise :** des salariés moins stressés et plus efficaces, un cadre de travail plus agréable et flexible ;
- **Pour tous :** permettre le respect des règles de distanciation physique dans les transports (dans la période de crise sanitaire).
- **Pour le territoire :** moins de trafic en heure de pointe, amélioration de la qualité de l'air.

LE BUREAU DES TEMPS

